

La Lettre de l'ONED

n° 16, novembre 2010

n° 16

octobre- novembre
2010



Philippe LACOMBE,
P.U., directeur de
l'ONED

Le mot du Directeur

Après une longue vacance, je succède à Paul Durning, qui a œuvré pendant plusieurs années au développement de l'ONED.

Sociologue, et comme mon prédécesseur, professeur des universités, mon objectif est d'honorer la confiance qui m'est faite, en étant à la hauteur des défis qui se présentent à l'Observatoire et à ses partenaires afin de remplir les missions de connaissance et de protection des qui sont dévolues à l'ONED.

L'action de l'Observa-

toire National de l'Enfance en Danger s'exprime pleinement au sein de partenariats intelligents, et dans la pérennisation de liens forts avec les acteurs majeurs de la protection de l'enfance : les départements et la justice des mineurs. Les enjeux le nécessitent. Chaque département notamment a son histoire et sa structuration propres, ses réalités associatives aussi, qui souvent enrichissent les dynamiques locales.

L'Observatoire National respecte donc les situations locales, tout en œuvrant à la mutualisation, à l'échange, à la

confiance, ainsi qu'à la valorisation des travaux issus des départements, des équipes de recherche ainsi que de nos partenaires étrangers.

Un important chantier nous attend en 2011. Après l'avis favorable de la CNIL, nous allons mettre en œuvre le recueil et le traitement des données... L'enfance en danger le mérite, la loi l'exige. Dès le début de l'année 2011, nous irons à la rencontre des départements qui le souhaitent, quelles que soient leurs avancées actuelles.

La CNIL rend sa décision



La CNIL a rendu sa décision le 30 septembre dernier concernant le nouveau projet de décret portant sur le recueil et la remontée des données en protection de l'enfance.

Ce nouveau projet de décret présentant l'ensemble des variables à recueillir en annexe, a été élaboré par un groupe de travail associant la DGCS, la DPJJ et l'ONED, qui s'est appuyé sur les recommandations formulées par la CNIL. Il a égale-

ment procédé à un certain nombre de consultations auprès du CSTS, d'organisations professionnelles (ANAS, SNMPMI et ONES) et de l'ADF.

Le champ de l'observation a été restreint aux informations préoccupantes (IP) dès lors que celles-ci sont confirmées par une mesure en protection de l'enfance (hors mesures financières) et aux signalements judiciaires.

Par ailleurs, des varia-

bles ont été objectivées, d'autres ont été simplifiées, voire supprimées.

Dès la publication du décret, l'ONED proposera un appui technique (guide de préconisations sur le recueil et la transmission des données, dictionnaire des variables, réunion et rencontres...) aux départements pour sa mise en œuvre.

Contacts :

mgorza@oned.gouv.fr

mmomic@oned.gouv.fr

Dans ce numéro :

- Le mot du Directeur **1**
- La CNIL rend sa décision **1**
- Journée franco-qubécoise **2**
- Résultats de l'appel d'offres 2010 **3**
- Offre de services : la nouvelle enquête établissements de l'Oned **3**
- L'enfant au cœur des préoccupations européennes **3**
- L'agenda de l'ONED **4**
- Actualités en protection de l'enfance **4**

France—Québec : des lois différentes, des questions communes

Journée franco-québécoise du 11 octobre 2010

En 2006, le Québec se dote d'une nouvelle législation en matière de protection de l'enfance. La France fait de même avec la loi du 5 mars 2007.

Prévenir, être plus proche des enfants et des familles qui ont besoin d'aide, se donner les moyens d'évaluer les situations et les prises en charge mises en place... les objectifs de ces législations sont clairs, mais ont-ils été atteints ?

Ces questions animaient la journée organisée par l'Observatoire National de l'En-

fance en Danger, le 11 octobre dernier. Rassemblés autour d'une thématique sur les référentiels possibles pour le pilotage des politiques en protection de l'enfance, les intervenants français et québécois, professionnels de terrain et cadres de l'action sociale, chercheurs et hauts fonctionnaires ont discuté et débattu de la construction d'outils de pilotage en protection de l'enfance, des moyens de mettre les connaissances au service des pratiques ou des passerelles possibles entre les deux.

Une première plénière présentait ainsi les dispositifs de protection de l'enfance en France et au Québec et le contexte dans lequel les réformes sont intervenues.

D'après les premiers bilans, les pratiques évoluent doucement vers davantage d'efficacité voulue par le législateur, en dépit des obstacles rencontrés et d'un contexte économique difficile, notamment dans les départements français.

« Dans un contexte économique précaire [...], il peut s'avérer alléchant de miser sur le moindre coût au détriment de la qualité de l'intervention »
JP Hotte

Des outils pour améliorer les connaissances des situations

Le pilotage des politiques en protection de l'enfance s'accompagne nécessairement d'outils permettant de suivre les situations individuelles.

La présentation de certains de ces outils permettant d'apprécier l'efficacité et l'utilité de ces politiques a fait l'objet d'une deuxième table ronde. Au cours de celle-ci, a été soulignée l'importance d'avoir des données statistiques fiables afin de renseigner des

indicateurs pertinents et utiles aux différentes catégories d'acteurs. En effet, comme le soulignait Jean-Pierre Hotte, directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec, ce type de démarche apparaît crucial « particulièrement dans un contexte économique précaire où il peut s'avérer alléchant de miser sur le moindre coût au détriment de la qualité de l'intervention; et par conséquent de

notre raison d'être, l'aide aux enfants, aux jeunes et aux familles ».

Le Québec a donc développé une réflexion spécifique débouchant sur la mise en place de divers outils permettant de piloter et d'évaluer la qualité des prestations fournies, telle que la Matrice des indicateurs de protection, ou un « modèle global d'appréciation de la performance », mis en place par les Centres jeunesse du Québec.

La connaissance au service de la pratique

L'utilisation de ces outils exige de sensibiliser les professionnels, notamment sur ce que ces outils peuvent leur apporter, dans leur pratiques.

Présentant des expériences menées avec les intervenants québécois, Nico Trocmé, professeur à l'Université de McGill (Montréal), a largement insisté sur la nécessité de mettre en place de vérita-

bles partenariats avec les professionnels de terrain. Ces idées étaient partagées par Mohammed L'Houssni, directeur de l'association Retis, qui soulignait l'importance de créer une culture de la recherche action.

S'il est clair que les expériences québécoises ne sont pas transposables en l'état en France, cette journée a permis de mener des échanges autour de deux contextes

politiques, de deux cultures, de deux types de sensibilités qui, bien que différents, n'en partagent pas moins des préoccupations proches, dans un contexte économique et social difficile en France comme au Canada.



Nico Trocmé et
Eliane Corbet

Résultats de l'appel d'offres 2010

Cette année, le Conseil scientifique de l'Oned a soumis au Conseil d'administration le financement de quatre recherches. Trois d'entre elles répondent à l'appel d'offres thématique, une à l'appel d'offres ouvert.

La thématique choisie pour l'année 2010 portait sur *la santé des enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance*.

C'est également le titre de l'une des recherches financée par l'Oned et le Conseil général de Haute-Savoie, menée par le CREA Rhône-Alpes, l'Observatoire régional

de Santé, le Conseil général de Haute-Savoie et la FRAES (Fédération Rhône-Alpes d'Education pour la Santé).

Une deuxième recherche, menée par l'Association de recherche et d'études en santé / environnement, le CHU d'Angers et le Conseil général de Maine-et-Loire, est une enquête sur l'évolution des enfants ayant été admis avant l'âge de 4 ans à la pouponnière du Village Saint-Exupéry, entre 1994 et 2005.

La troisième recherche menée par l'Université de Nantes (Labécd) et le Conseil

général de Loire-Atlantique, et retenue dans l'appel d'offres, porte sur la santé et la qualité de vie des enfants accueillis dans les établissements de la protection de l'enfance à travers l'exemple de la Loire-Atlantique.

Enfin, le projet de l'Observatoire du Samu social de Paris a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres ouvert. Cette recherche porte sur les parcours et modes de vie des enfants sans domicile et de leurs parents.

Les durées de ces recherches varient de 18 à 24 mois.

Quelle offre de services pour la protection de l'enfance?

L'Oned a lancé, auprès des Conseils généraux, une enquête portant sur les services en protection de l'enfance.

Il s'agit de dresser le panorama le plus complet possible des offres de services et des établissements existants en France. Sont également mis en valeur les services et mesures mis en place par les conseils généraux ou les associations suite à la loi du 5 mars 2007 réformant la

protection de l'enfance.

Cette enquête permettra, à l'échelon local de venir alimenter la réflexion de l'ODPE, et à l'échelon national de disposer d'un instrument d'analyse qui fait défaut tant sur le plan descriptif que dynamique.

Si votre département n'a pas encore fait parvenir ce questionnaire à l'Observatoire, merci de le renvoyer à direction@oned.gouv.fr ou par

courrier :

ONED, BP 30302
75823 Paris Cedex 17

L'équipe de l'Oned se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Contact :
anne.oui@oned.gouv.fr
asoudoplatoff@oned.gouv.fr
mgorza@oned.gouv.fr
mmomic@oned.gouv.fr

L'enfant au cœur des préoccupations européennes.

Dans le cadre d'une approche coordonnée des politiques en direction des enfants, des jeunes et pour les droits de l'enfant, l'Europe de l'Enfance a organisé, en septembre dernier, une conférence d'experts sur les «*Agendas politiques européens et internationaux concernant les enfants, les jeunes et les droits de l'enfant*», afin de créer des synergies et de la cohérence

entre ces agendas.

Parmi les questions soulevées, figurait la participation des enfants et des jeunes. Cette thématique fait également l'objet d'un travail au sein du réseau ChildOnEurope. Le réseau européen conduit en effet une enquête sur les dispositifs impliquant la participation des jeunes au sein des pays membres de l'Union Européenne.

Cette conférence est, pour la première fois, à l'ordre du jour du Conseil formel de la Jeunesse de l'UE. Ses conclusions ont ensuite été discutées lors de la Conférence Ministérielle de l'Europe de l'Enfance qui s'est tenue à Bruxelles les 15 et 16 novembre 2010.

www.europedelenfance2010.cfwb.be

GIPED



GIP Enfance en Danger
BP 30302
75823 Paris cedex 17

Téléphone : 01 58 14 22 50
Télécopie : 01 45 41 38 01
www.oned.gouv.fr

Direction de la publication :
Anne Oui
Réalisation :
Constance de Ayala

Assemblée des
DEPARTEMENTS
DE FRANCE



L'agenda de l'ONED

Séminaire de l'ONED

La première séance du séminaire « Recherches en protection de l'enfance » pour l'année 2010-2011 aura lieu le 26 novembre prochain. Elle portera sur les contrats jeunes majeurs à travers la présentation de deux recherches.

Informations :
dpioli@oned.gouv.fr



Dans le cadre du **Prix scientifique 2011**, La **Fondation pour l'Enfance** lance un appel à candidature ouvert aux travaux de recherches et mémoires sur la protection de l'enfant en danger ou

maltraité, le respect des droits de l'enfant. Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2011.

Plus d'infos :
www.fondation-enfance.org



Le 119 fête ses 20 ans

Et organise, à cette occasion, un bilan de son action au cours d'un colloque intitulé : « *Les 20 ans du 119 : bilan de son activité au sein de la protection de l'enfance et de la téléphonie sociale et internationale* », qui se tiendra au cours du premier semestre 2011.

Trois thématiques seront abordées :

- Le 119 : « d'hier à aujourd'hui, quelles pratiques en 20 ans ? »

- La téléphonie sociale internationale : zoom sur le réseau Child Helpline International et 3 homologues européens

- Protection de l'enfance et media : quelles références éthiques et pédagogiques ?

Info et Contact :
colloque
119@allo119.gouv.fr

Actualités en protection de l'enfance

Consciente de la vulnérabilité physique et psychologique des mineurs face à l'emprise sectaire, la **MIVILUDES** (Mission interministérielle de Vigilance et de Lutttes contre les dérives sectaires) publie un guide consacré à **La protection des mineurs contre les dérives sectaires**.

Son objectif est de permettre aux acteurs institutionnels, aux professionnels de la protection des mineurs, aux familles de repérer et d'évaluer les risques sectaires le plus en amont possible afin de mettre les mineurs hors de danger.

Plus d'infos :
www.miviludes.gouv.fr



Le 20 octobre 2010, le **Conseil de l'Europe et France Terre d'Asile** organisaient au Parlement européen, en partenariat avec l'association spécialisée dans les droits de l'enfant **Thémis**, un colloque consacré à la protection européenne pour les mineurs étrangers isolés.

A cette occasion, ont été publiés les résultats d'une étude comparative sur **l'accueil et la prise en charge des mineurs non accompagnés dans huit pays membres de l'Union européenne**.

Cherchant à « identifier les bonnes pratiques et les besoins normatifs à l'échelle européenne, afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des mineurs isolés étrangers dans l'Union », ce travail met en avant un certain

nombre d'obstacles à l'harmonisation au niveau européen, tels que les divergences liées à la définition de la problématique, l'absence de statistiques fiables, l'accès au territoire qui diffère selon les pays.

Le rapport fait état également de recommandations, parmi lesquelles la nécessité d'accorder "un droit au séjour systématique sur le territoire pour tous les mineurs non accompagnés jusqu'à leur majorité".

Plus d'informations :
www.france-terre-asile.org